
PLAN DE COURS (Hiver 2017)

HIS 518E-20

LA DÉMOCRATIE ATHÉNIENNE

Horaire : mardi (09h30-12h30)

Salle de classe : ----

Professeur : Gaétan Thériault

Bureau : A-6080

Téléphone : 987-3000 poste 1906

Disponibilité : mardi et mercredi, 14h00-15h00

Courriel : theriault.gaetan@uqam.ca



THÈME : LA DÉMOCRATIE ATHÉNIENNE

En Grèce, le VII^e siècle avant notre ère et les premières décennies du siècle suivant furent des années particulièrement troublées, marquées notamment par un appauvrissement des masses paysannes, par une concentration des sols aux mains d'une minorité de riches propriétaires et, conséquemment, par une mainmise accrue et implacable des vieilles familles aristocratiques sur le pouvoir politique. La crise qui en résulta, le plus souvent violente, ne se traduisit pas partout de la même façon. À Athènes, à l'aube du V^e siècle, elle conduisit aux plus importantes réformes de l'Antiquité : l'établissement de la démocratie par Cléisthène, un système tout à fait innovateur, mais qui se révèle parfois aux antipodes de notre propre notion de démocratie.

Mais comment cette démocratie athénienne fonctionnait-elle? Quels en étaient les principaux instruments? Quels en sont les liens avec nos démocraties modernes? C'est en outre à ces questions que tentera de répondre ce cours, en abordant d'une part les institutions de la démocratie athénienne, qu'il importe de comprendre et d'analyser pour mieux cerner la portée réelle des innovations constitutionnelles qui ont contribué à la formation de la démocratie, d'autre part l'évolution historique dont cette forme politique est le résultat. Pourquoi Athènes? En fait, cette cité est non seulement la mieux connue du monde grec, la cité grecque par excellence, mais surtout, plus qu'aucun autre peuple de la Grèce, les Athéniens ont su établir et exercer avec éclat cette nouvelle forme politique.

PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME ET OBJECTIFS

Ce cours s'inscrit pertinemment dans le programme d'histoire. Il a pour but certes de faire connaître dans ses grandes lignes une partie de l'histoire de la Grèce antique et l'héritage que celle-ci nous a transmis, mais aussi de faire comprendre la distance qui nous sépare de l'Antiquité, de manière à mettre en relief des institutions et des comportements souvent très différents des nôtres. En outre, au terme de ce long voyage dans le temps et dans l'espace, l'étudiant(e) devrait avoir acquis plus de recul et comprendre son temps et son milieu de façon plus large, plus intelligente et plus critique

CONTENU DU COURS

L'essentiel portera d'abord sur la chronologie de certains événements ou sur certaines particularités historiques de cette période liées au thème central. Puis suivront des exposés sur les principales institutions démocratiques athéniennes et sur leur fonctionnement.

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Puisqu'il s'agit d'un **cours-atelier**, qui exige une participation active des étudiants, la formule pédagogique sera en partie celle du cours magistral, en partie celle de présentations étudiantes. Les exposés du professeur (3 heures par semaine) serviront alors à dégager les grands traits de la matière et à en expliquer les principaux éléments. Par des lectures préalables, l'étudiant(e) sera en mesure de suivre adéquatement les exposés et d'en assimiler l'essentiel.

Les exposés étudiants se feront par groupes de 2 ou 3 personnes. Ils consisteront en la présentation d'un thème choisi et en l'animation des discussions de groupe.

ÉVALUATION

Nature de l'activité évaluée	Pondération	Date (de remise)
Examen	30%	21 février
Exposé	40%	à déterminer
Bibliographie	15%	11 avril
Participation	15%	

1. Examen

A) Objectifs

L'examen a pour objectif de contrôler les connaissances acquises par les étudiants(es), l'assimilation des lectures et la capacité à reconnaître et à dégager l'essentiel de la matière.

B) Démarche

L'examen portera exclusivement sur le contenu des exposés professoraux. Il s'agira de questions à long développement (1 à 2 pages), qui devront comporter une introduction, un développement et une conclusion, et d'une carte muette.

C) Évaluation

L'évaluation portera sur la richesse et la qualité de l'information, ainsi que sur la capacité à présenter la matière de manière à la fois exhaustive et succincte.

2. Exposé

A) Objectifs

Le but de l'exposé est naturellement de développer et d'affiner les capacités de présentation orale et de synthèse de l'étudiant(e), tout en le(la) familiarisant avec les différentes étapes de la recherche (élaboration du sujet et de la problématique, recherche bibliographique, présentation technique et traitement du sujet, animation de discussions). L'exercice vise aussi à mettre l'étudiant(e) en contact plus étroit encore avec un ou des éléments particuliers de l'histoire ou de la civilisation hellénistiques et les études modernes auxquelles ils ont donné lieu.

B) Démarche

Les exposés de chacun(e) devront avoir une durée d'environ 20 minutes. Ils seront suivis par une période de discussion (durée variable) animée par les étudiants(es) du groupe. Ils pourront porter sur des thèmes au choix ou, par exemple, sur l'un des thèmes suivants :

- Les philosophes et la démocratie;
- Aristophane et la démocratie athénienne;
- La démocratie et le théâtre tragique;
- Étrangers et démocratie;
- Esclavage et démocratie à Athènes;
- Démocratie ancienne et démocratie moderne;
- La fin de la démocratie athénienne;
- Rhétorique et démocratie;
- Les tribunaux et la démocratie athénienne.

C) Évaluation

Les critères de l'évaluation porteront sur les trois éléments suivants :

- i. Présentation orale (10%) : clarté du propos.
- ii. Forme et pertinence du contenu (20%).
- iii. Animation de la discussion (10%).

3) Bibliographie

A) Objectifs

Le but de cette activité est d'initier l'étudiant-e aux différents outils de recherche et l'amener à créer, dans le respect des règles techniques, la bibliographie la plus exhaustive et la plus pertinente possible sur son sujet de recherche.

B) Démarche

La bibliographie se fera en équipe et devra comporter **des titres de monographies et d'articles** et une subdivision « sources anciennes » et « études modernes ». Elle se doit, je le répète, d'être la plus exhaustive possible (le nombre d'études varie beaucoup selon les sujets).

C) Évaluation

L'évaluation portera sur la présentation technique, sur la pertinence des sources par rapport au sujet traité. Une attention particulière sera accordée à leur caractère récent ou non.

N.B. Qualité du français : la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage *minimum* de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.

MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe pré-affranchie à son travail. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

ÉVALUATION EN LIGNE DU COURS

La politique n° 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait soit à la 12^e semaine du trimestre, soit à la 13^e semaine du trimestre (du 23 novembre 2015 au 6 décembre 2015). Les étudiants-es pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (www.évaluation.uqam.ca) ou encore via le portail étudiant d'UQAM Mobile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'une tablette. **La date retenue pour le cours est le 4 avril, en début de séance.**

PLAGIAT (Règlement no 18 sur les infractions de nature académique)

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca.

CALENDRIER

⇒ = Lectures préalables

☞ = échéance

Cours	Date	Activité
1	10 janvier	Introduction. Présentation générale du cours : description et objectifs, entente d'évaluation. Survol historique des grandes périodes de l'histoire grecque. Histoire d'Athènes et naissance de la <i>polis</i> .

2	17 janvier	Origines de la démocratie athénienne (VII^e-VI^e siècles av. J.-C.) : Cylon, Dracon, Solon, Pisistratides, Clithène et la naissance de la démocratie. ⇒ Lecture préalable : manuel, p. 25-154.
3	24 janvier	La démocratie à l'époque classique : le V ^e siècle ou le siècle de Périclès. Le IV ^e siècle ou le siècle de Démosthène. ⇒ Lecture préalable : <i>ibid.</i>
4	31 janvier	Institutions politiques athéniennes à l'époque classique. Le peuple et l'assemblée. Les magistrats. Le conseil. Les orateurs. ⇒ Lecture préalable : manuel, p. 155-362.
5	7 février	L'armée ou le devoir militaire : l'hoplite ou citoyen-soldat; la révolution de la trière athénienne. ⇒ Lecture préalable : J. Rougé, « Les galériens d'Athènes: marine et démocratie », dans C. Mossé (éd.), <i>La Grèce ancienne</i>, Paris, Seuil, 1986, p. 145-156.
6	14 février	L'époque hellénistique et la démocratie athénienne : les hauts et les bas de la démocratie.
7	21 février	Examen (matière vue jusqu'au 14 février inclusivement).
	28 février	Semaine de lecture
8	7 mars	Présentations étudiantes.
9	14 mars	Présentations étudiantes.
10	21 mars	Présentations étudiantes.
11	28 mars	Présentations étudiantes.
12	4 avril	Présentations étudiantes. ⇒ Évaluation des enseignements.
13	11 avril	Présentations étudiantes. ☞ Remise de la bibliographie.
12	18 avril	Présentations étudiantes (au besoin).

LECTURE OBLIGATOIRE (manuel disponible à la COOP) :

HANSEN, Mogens H., *La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène*, Paris, Éditions Tallandier, 2009 (Collection Textos), 498 p. (édition anglaise originale : 1991).

BIBLIOGRAPHIE ET TABLEAU HISTORIQUE

Disponibles sur Moodle.

Bonne session à toutes et à tous !



Janvier 2017